

H & A FINANCES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 450 000 €
SIEGE SOCIAL : 191, allée Lavoisier
42350 LA TALAUDIERE
504 635 889 RCS SAINT ETIENNE

COMPTES ANNUELS 31 DECEMBRE 2022

Pour copie certifiée conforme
Le Gérant
Monsieur Franck DUFOUR

DocuSigned by:
Franck DUFOUR
D1C7B65DA83440D...

Désignation de l'entreprise <u>SARL H&A Finances</u>					Néant ☐ *										
Adresse de l'entreprise <u>191 Allée Lavoisier 42350 LA TALAUDIERE</u>															
SIREN <table border="1"><tr><td>5</td><td>0</td><td>4</td><td>6</td><td>3</td><td>5</td><td>8</td><td>8</td><td>9</td></tr></table>							5	0	4	6	3	5	8	8	9
5	0	4	6	3	5	8	8	9							
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>112</u> Durée de l'exercice précédent * <u>112</u>															
					Exercice N clos le <u>31/12/2012</u>										
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2									
					Net 3										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012										
		Autres *	014	227	016	227									
	Immobilisations corporelles *		028	7443	030	6443									
	Immobilisations financières * (1)		040	420661	042										
	Total I (5)		044	428331	048	6670									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052										
		Marchandises *	060		062										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	36841	070	36841									
		Autres * (3)	072	140242	074	140242									
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	90088	086	90088									
	Charges constatées d'avance *		092	3300	094	3300									
	Total II		096	270472	098	270472									
Total général (I+II)					110	698804	112	6670	692133						
PASSIF					Exercice N 1		NET								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	450000									
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126	20000									
	Réserves réglementées *				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131										
	Report à nouveau				134										
	Résultat de l'exercice				136	110596									
	Provisions réglementées				140										
	Total I				142	620023									
	Provisions pour risques et charges				Total II	154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	4480									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	6276									
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	1114									
	Produits constatés d'avance				174										
Total III					176	72110									
Total général (I + II + III)					180	692133									
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182								
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	181								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT



KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil
4 Allée Drouot
Parc Giron
42031 Saint-Etienne Cedex 2
Téléphone : +33 (0)4 77 49 38 60
Télécopie : +33 (0)4 77 49 38 61
Site internet : www.kpmg.fr

SARL H&A Finances

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022

KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Ce rapport contient 10 pages
OG/mls

Table des matières

1	Informations sur l'identification de notre entreprise	3
2	Règlement et méthodes comptables	4
2.1	Règlement appliqué	4
2.2	Evènements de l'exercice	4
2.3	Tableau des méthodes comptables	4
3	Toutes informations significatives nécessaires à la bonne compréhension des comptes annuels	6
4	Informations sur le bilan et le compte de résultat	7
4.1	Immobilisations et amortissements	7
4.2	Informations relatives aux filiales et participations	8
4.3	Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice	9
5	Engagements	10
5.1	Tableau des engagements financiers	10



1 Informations sur l'identification de notre entreprise

- Raison sociale : SARL H&A Finances ;
- Adresse (siège social) : 191 allée Lavoisier, ZI Molina La Chazotte
42350 LA TALAUDIERE ;
- Secteur d'activité : Finance.



2 Règlement et méthodes comptables

2.1 Règlement appliqué

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

2.2 Evènements de l'exercice

L'impact de la crise sanitaire « COVID 19 » et le conflit en Ukraine, sont considérés comme non significatif sur notre exercice et ne devraient pas impacter l'exercice à venir.

2.3 Tableau des méthodes comptables

Les modes d'évaluation appliqués aux divers postes des comptes annuels ainsi que les méthodes de calcul des amortissements sont les suivants :

Tableau des méthodes comptables appliquées (voir explication si changement de méthode en §3)

Postes		Méthodes d'évaluation ou de calcul			
Coût d'entrée des immobilisations	— Incorporelles / Corporelles	Frais d'acquisition :	☐ Charges	☐ Immobilisations	☒ N/A
	— Financières	Frais d'acquisition :	☐ Charges	☒ Immobilisations	
Amortissements des immobilisations corporelles		☒ Amortissement linéaire			
		☒ Amortissement dégressif fiscal			
		☐ Autre (à préciser)			
Engagements de retraite et indemnités assimilées		☐ Provisions (passif)	☒	NS	
		☐ Informations en annexe			



3 Toutes informations significatives nécessaires à la bonne compréhension des comptes annuels

Aucun fait significatif survenu au cours de l'exercice ne mérite d'être signalé.

4 Informations sur le bilan et le compte de résultat

4.1 Immobilisations et amortissements

Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice

edi-tdfc

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C

Formulaire obligatoire (article 802 régimes A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL H&A Finances

31122022

Néant ☐

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	227	412		414		416	227				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450	1000	452		454		456	1000				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	6443	472		474		476	6443				
	Immobilisations financières	480	420661	482		484		486	420661				
TOTAL		490	428331	492		494		496	428331				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		Fonds commercial		495		497		498		499	
		Autres immobilisations incorporelles		500	227	502		504		506	227
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	6443	562		564		566	6443		
		TOTAL		570	6670	572		574		576	6670

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,5 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Immobilisations	Bases	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
		①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥		15 % ou 12,5 % ⑦		0 % ⑧	
Voir détail en annexe											
TOTAL	578	580		582	584	586	587	588	589		
Plus-values taxables à 19 % ①				579	Régularisations	590	593	594	595		
TOTAL						596	595	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4.2

Informations relatives aux filiales et participations

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette					
Filiales et participations										
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus										
1. Filiale (à détailler) (+ 50 % du capital détenu par la société)										
Harlor Plastic	58	183	100 %	420	420	137	/	2 451	128	100
31 décembre 2022										/
2. Participations (à détailler) (10 à 50 % du capital détenu par la société)										

4.3

Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	/	/	
Créances de l'actif circulant	267	267	
Charges constatées d'avance	3	3	
Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus
Emprunts et dettes assimilées	5	5	Echéance à plus de cinq ans
Fournisseurs et comptes rattachés	6	6	
Autres dettes	61	61	
Produits constatés d'avance			

**5 Engagements****5.1 Tableau des engagements financiers**

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Retraites et indemnités assimilées	Non recensés

H & A FINANCES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 450 000 €
SIEGE SOCIAL : 191, allée Lavoisier
42350 LA TALAUDIERE
504 635 889 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 28-06-2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 110 596,12 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	110 596,12 €
A la réserve légale	5 529,81 €
A titre de dividendes aux associés	70 000 €
Soit 87,50 par part.	

Solde	35 066,31 €

En totalité au compte "autres réserves".

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 70 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de

référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Distributions globales mises en paiement		
<u>EXERCICES</u>	Non éligible à l'abattement prévu par les dispositions de l'article 158-3 2° du CGI	Eligible à l'abattement prévu par les dispositions de l'article 158-3 2° du CGI
<u>31/12/2021</u>	0 €	45 000 €
<u>31/12/2020</u>	0 €	45 000 €
<u>31/12/2019</u>	0 €	20 000 €

28-06-2023

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:
Franck DUFOUR
D1C7B65DA83440D...